

The Premier
of Ontario

Legislative Building
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A1

La première ministre
de l'Ontario

Édifice de l'Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A1



Le 25 septembre 2014

L'honorable Helena Jaczek
Ministre des Services sociaux et communautaires
Édifice Hepburn, 6^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1E9

Madame la Ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous confier la fonction de ministre des Services sociaux et communautaires. Nous avons mis en place un Conseil des ministres fort et je suis convaincue qu'ensemble, nous ferons progresser l'Ontario, nous créerons de nouveaux débouchés et nous assurerons un avenir prometteur à toute la population de la province. Les Ontariennes et les Ontariens ont accordé leur confiance à leur gouvernement pour qu'il soit une source de bien et nous récompenserons cette marque de confiance en travaillant sans relâche à l'intérêt fondamental de chaque personne dans la province.

Alors que nous mettons en œuvre un plan équilibré et exhaustif pour l'Ontario, nous prendrons les commandes selon les principes du centre axé sur l'action. Nous axerons nos efforts sur des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des personnes pour favoriser une croissance économique continue et influencer positivement la vie de chaque Ontarienne et de chaque Ontarien. Cette démarche collaborative façonnera tout notre travail. Elle nous permettra d'obtenir la participation de la population dans le cadre des questions qui comptent le plus pour elle et de mettre en œuvre des solutions pertinentes pour relever nos défis communs.

Le plus récent Discours du Trône de notre gouvernement soulignait un certain nombre de priorités clés qui guideront votre travail de ministre. Il est essentiel de faire croître l'économie et de contribuer à la création de bons emplois si nous voulons offrir des débouchés et une sécurité accrue dès maintenant et pour l'avenir. Cette priorité fondamentale est soutenue par des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite; par la création d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un réseau de transport en commun et de transport intégré; et par un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats, afin de favoriser une prospérité accrue. Elle se reflète partout au sein de notre gouvernement, dans tous les secteurs, et elle orientera nos programmes et nos politiques.

Tout en allant de l'avant avec notre plan visant à faire croître l'économie et à créer des emplois, nous ferons preuve de prudence financière. Le budget 2014 renforce notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, il est donc essentiel que chaque secteur adhère aux objectifs de dépenses relatives aux programmes qu'il contient. Nous choisirons d'investir judicieusement dans des initiatives qui renforcent l'avantage concurrentiel de l'Ontario, créent des emplois et fournissent des services publics essentiels aux familles. La présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le ministre des Finances, travaillera en étroite collaboration avec vous et avec les autres membres du Conseil des ministres pour veiller à ce que le gouvernement atteigne ses objectifs financiers. Elle dirigera également les efforts du gouvernement en matière de responsabilisation, d'ouverture et de modernisation pendant que nous mettons en œuvre de nouvelles mesures de responsabilisation au sein de l'appareil gouvernemental.

À titre de ministre des Services sociaux et communautaires, vous offrirez du soutien aux Ontariennes et aux Ontariens vulnérables. Vous accorderez une attention particulière aux personnes ayant des difficultés financières, ainsi qu'aux personnes handicapées et à celles ayant d'autres besoins particuliers, afin qu'elles puissent contribuer à notre économie et s'intégrer aux collectivités. Vous ferez également continuellement participer les utilisateurs du système ainsi que l'ensemble du secteur des services sociaux afin de déterminer les points à améliorer. Des politiques fondées sur des données probantes ainsi que des paramètres appropriés étayeront les changements afin d'évaluer les progrès accomplis en vue d'assurer la transparence et la responsabilisation des Ontariennes et des Ontariens.

Les priorités propres à votre ministère comprennent celles qui sont ci-dessous.

Transformer le système d'aide sociale et les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

- Favoriser la transformation à long terme du système d'aide sociale. Je vous demande de mettre en œuvre des changements qui promeuvent une plus grande autonomie en accroissant les revenus, en encourageant le travail et en améliorant l'accès aux principaux soutiens extérieurs au système d'aide sociale. Vous collaborerez avec les parties prenantes, les municipalités et d'autres ministères dans le but d'examiner les avantages clés associés à l'amélioration de la responsabilisation et de l'intégrité du système d'aide sociale.
- Continuer d'assurer la transformation de la prestation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario afin d'aider les adultes aux prises avec une déficience intellectuelle et leur famille à vivre de manière aussi autonome que possible. Cette transformation permettra d'offrir des choix et de la souplesse grâce à un financement direct, ainsi qu'au sein des organismes bénéficiant de paiements de transfert et du système de résidences offrant des services.

- Demander du soutien auprès du gouvernement fédéral lorsque celui-ci doit prendre des mesures afin de transformer le système d'aide sociale, ainsi que collaborer avec lui pour fournir des services aux Ontariennes et aux Ontariens vulnérables.

Collaborer au partage des responsabilités à l'échelle du gouvernement

- Collaborer avec d'autres ministères afin que, dans la mesure possible, les personnes qui ont recours aux programmes et aux services gouvernementaux puissent interagir aisément lorsqu'un service offert par votre ministère est confié à un autre secteur.
- Collaborer avec d'autres ministères pour harmoniser les services afin de fournir un meilleur soutien aux jeunes en transition et d'aider à la prise en charge des besoins complexes.
- Accroître les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées, de concert avec les améliorations qu'apporte le ministre de la Formation et des Collèges et Universités au système d'emploi et de formation, ainsi qu'avec l'engagement qu'a pris le ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure avec les employeurs.
- Travailler avec les organismes offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en vue de moderniser la prestation des services et de poursuivre la promotion de la prestation de services de soutien de haute qualité, rentables et axés sur les personnes.
- Soutenir le travail de la ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté dans le cadre de la mise en œuvre de *Réaliser notre potentiel : Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté*.
- Soutenir le ministre des Affaires municipales et du Logement dans le cadre de l'examen de la Stratégie à long terme de logement abordable et des efforts visant à atteindre l'objectif du gouvernement consistant à mettre un terme à l'itinérance.
- Collaborer avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée et d'autres ministres, au besoin, afin de mettre en œuvre le deuxième volet de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Votre objectif est d'offrir des services coordonnés et de qualité en temps opportun qui favorisent des collectivités en santé, résilientes et inclusives.
- Poursuivre le travail avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse et d'autres ministres, au besoin, afin de coordonner les services et les soutiens offerts aux enfants ayant des besoins particuliers et leur famille.

- Collaborer avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, le ministre des Affaires municipales et du Logement, la ministre de l'Éducation et d'autres ministres, au besoin, afin d'élaborer une politique à l'égard des carrefours communautaires. Cette politique appuiera l'utilisation efficiente des actifs publics ainsi que la création de liens plus solides entre les organismes communautaires, les écoles et les municipalités.

Notre programme pour les quatre prochaines années est ambitieux. Je sais qu'en travaillant ensemble dans un esprit de collaboration, nous pouvons réussir. La liste des initiatives prioritaires énoncée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, puisqu'il existe bon nombre d'autres responsabilités que vous et votre ministère devrez assumer. À cette fin, votre ministère doit utiliser la présente lettre de mandat pour élaborer des programmes plus détaillés visant la mise en œuvre des initiatives énoncées ci-dessus, en plus des autres initiatives non abordées dans cette lettre.

Je vous demande de continuer de tirer parti de notre solide relation avec la fonction publique de l'Ontario, le secteur public élargi, les autres paliers de gouvernement ainsi que les secteurs privé, sans but lucratif et bénévole. Nous désirons devenir le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent du pays. Nous désirons un gouvernement qui travaille pour la population de cette province, et avec elle. Il est de la plus haute importance que nous gouvernions de manière responsable, que nous fassions preuve d'intégrité, que nous gérons les dépenses judicieusement et que nous acceptions d'assumer chaque geste que nous posons.

Il me tarde de travailler avec vous à bâtir des débouchés aujourd'hui et à assurer l'avenir de toute la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La première ministre de l'Ontario,



Kathleen Wynne